

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE PROCEDURE ADAPTEE

identification du Maître d'Ouvrage :

MAIRIE de SAINT-GENEST-MALIFEAUX

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre régie par la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique n° 85-704 du 12 juillet 1985 pour l'aménagement d'une bibliothèque-médiathèque

Caractéristiques principales :

Nature et étendue des travaux :

La municipalité souhaite réhabiliter un bâtiment situé en plein centre-bourg pour aménager une bibliothèque médiathèque d'une surface de 318 m².

Montant prévisionnel estimé à : 992 000 € HT

Contenu de la mission confiée : Le candidat se verra confier une mission de base conformément à la loi MOP, élargie aux éléments de missions :

EXE partielle (EXE limitée aux éléments permettant la consultation y compris quantitatifs)

Date prévisionnelle de début de la mission: Mai 2012

Date prévisionnelle de commencement des travaux : juin 2013

Type de marché :

Procédure adaptée selon articles 28 et 74 du code des marchés publics

Forme juridique que devra revêtir le candidat :

La consultation s'adresse à des équipes de maîtrise d'œuvre régulièrement constituées, dont le mandataire, en cas de groupement, sera un architecte inscrit à l'ordre des architectes, régulièrement autorisé à exercer son art en France, et solidaire de l'ensemble des membres du groupement.

Le candidat disposera des compétences suivantes :

architecture économie de projet structures fluides-thermique acoustique

La composition de l'équipe ne pourra être modifiée sans l'accord du maître de l'ouvrage.

Les candidats ne peuvent répondre à la fois en tant que mandataire d'un groupement et co-traitant d'un autre groupement.

Critères de sélection des candidatures :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Formulaire DC1 (lettre de candidature), dûment rempli
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat), dûment rempli, pour chacun des membres du groupement
- NOTI2 ou équivalent
- Renseignement sur ses capacités professionnelles : Certificats de qualité, certificats de qualification professionnelle, capacités d'assurance des travaux
- Le candidat devra présenter 5 références réalisées dans différents domaines de compétence (notamment architecture, BET tous corps d'état) pour des opérations de rénovation d'ERP précisant le montant, la date de réalisation et les coordonnées du maître d'ouvrage.
- Le candidat produira une note détaillée sur les moyens matériels et humains potentiels dont il dispose et ceux affectés à la prestation.
- Le candidat produira une lettre de motivation (une page A4).

Critères de sélection des candidatures :

Limite concernant le nombre d'opérateurs envisagés : 3

Critères :

- Adéquation des moyens humains et financiers des candidats eu égard à la nature et à l'importance du projet (qualification professionnelle et de l'équipe proposée, chiffre d'affaires)
- Analyse de 5 références les plus représentatives au regard de l'opération envisagée
- Homogénéité de l'équipe (complémentarité, organisation, motivation)

Remise des candidatures :

Date limite de remise des candidatures : 28 mars 2012 à 16h00

Date prévue pour la présentation du programme et du site aux 3 candidats retenus : 10 avril 2012 à 10h00

Remise des offres :

Date limite de remise des offres : 4 mai 2012 à 12h00

Date prévue pour l'audition-négociation des candidats (le cas échéant) : 9 mai 2012

Délai validité des offres : 120 jours

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- Transmission par pli recommandé avec A/R, ou dépôt contre récépissé, sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Offre/Candidature pour : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une bibliothèque-médiathèque NE PAS OUVRIR
--

Les candidatures sont à adresser à :

MAIRIE de Saint-Genest-Malifaux BP N° 1 42660 Saint-Genest-Malifaux

Renseignements complémentaires :

Le présent avis est consultable sur le site de la mairie, rubrique marchés publics : www.st-genest-malifaux.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Date d'envoi de l'avis à la publication : 5 mars 2012